

LE CHEF
DU
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

Entretien avec M. REINHARDT, Directeur général du Crédit suisse,
le mercredi 21 avril 1954, à 16 h. 15

M. Reinhardt commence par me donner quelques renseignements sur l'entretien qu'il a eu le 21 avril avec M. Abs, chef de la délégation allemande à la Conférence de Londres, avec lequel il a déjeuné le même jour. Quelques-uns de ces renseignements sont strictement confidentiels, les autres se rapportent à des faits que nous connaissons déjà, ainsi à l'attitude du Gouvernement allemand à l'égard des propositions britanniques et italiennes relatives au renouvellement de l'Union européenne de paiements.

La question qui intéresse avant tout M. Reinhardt et qui a motivé l'entretien qu'il m'a demandé est celle des prêts à la Société nationale des chemins de fer français et au Groupement de l'industrie sidérurgique (français). C'est à la demande de M. Gschwind, président de la Direction générale des CFF, et aussi de M. Iklé que M. Reinhardt a négocié avec les Français, Ceux-ci étaient intéressés avant tout au prêt de 60 millions à la "Sidérurgie". Le prêt à la SNCF avait pour eux beaucoup moins d'importance, l'électrification d'autres lignes de chemins de fer que celle de Dijon-Vallorbe ayant la priorité sur celle-ci. Aujourd'hui, les Français sont mécontents des réticences suisses. Ils ont le sentiment qu'on les a fait négocier en pain et ne comprennent pas les difficultés soulevées au dernier moment. Pour eux, les deux prêts (SNCF et Sidérurgie) sont liés.

*e - P. avec
note du 22.4.54*

M. Reinhardt, à propos du prêt à la Sidérurgie, me remet une lettre que lui a adressée le 20 avril M. Peter Schmidheiny, chef de la section pour le fer et les machines de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail. Le prêt à la Sidérurgie s'apparente à celui ac-

./.



cordé aux Charbonnages de France. Il présente cet avantage de pouvoir se faire sans garantie de la Confédération. A ce propos, j'attire l'attention de M. Reinhardt sur le fait qu'il y a une garantie indirecte puisque les amortissements et les intérêts seront couverts par le paiement d'une fraction correspondante des livraisons de fer et d'acier. M. Reinhardt pense qu'on doit aboutir rapidement à une conclusion. A défaut, la Haute Autorité de la Communauté européenne du Charbon et de l'acier obtiendra des avances des Etats-Unis qui lui permettront de financer elle-même les entreprises de la sidérurgie. L'intérêt d'un prêt de la part de la Suisse s'affaiblira donc. Je relève que la radio a annoncé à midi que les Etats-Unis avaient pris la décision de principe d'accorder incessamment un prêt de 100 millions de dollars à la CECA.

M. Reinhardt a entendu dire par des personnalités dirigeantes de la CECA (MM. Monnet et Etzel) que la délégation suisse n'était pas assez présente à Luxembourg, où devraient être discutés les problèmes intéressant les relations entre la Suisse et la CECA.

M. Reinhardt se plaint en outre de ne pas recevoir du Gouvernement suisse de réponse aux demandes qu'il adresse aux autorités fédérales. Ainsi la lettre qu'il a adressée au mois de janvier au sujet du prêt à la Sidérurgie n'a pas encore reçu de réponse. On ne peut pas négocier utilement dans ces conditions avec l'étranger.

*
* *

Il me paraît résulter de mon entretien avec M. Reinhardt et des expériences faites ces dernières semaines que les méthodes appliquées pour l'examen et la discussion de ces problèmes fi-

nanciers ne sont pas satisfaisantes. On laisse s'engager des négociations qui sont dirigées par un département, puis au moment où une décision doit être prise, des objections sont faites. On revient en arrière. Il faut reprendre les négociations sur des points qui paraissent réglés. Il y aurait lieu à l'avenir de commencer par se mettre d'accord entre les départements intéressés sur une affaire à réaliser, puis d'engager les négociations sur la base d'instructions qui seraient arrêtées en commun entre ces départements (Politique, Finances, Economie publique) et éventuellement encore la Banque nationale.

M. J.